

**News**

## **BCLP AUX CÔTÉS D'AIOLOS ET DE LA BANQUE DES TERRITOIRES DANS LE CADRE DE LA VENTE D'AALTO POWER**

May 13, 2020

BCLP conseille Aiolos et la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts et Consignations) dans le cadre de la cession de la société Aalto Power, développeur, constructeur et exploitant de parcs éoliens en France, à Iberdrola Renovables France, filiale du groupe espagnol Iberdrola.

Aalto Power est un des acteurs majeurs du secteur éolien en France, et Iberdrola est le plus grand producteur d'énergie renouvelable d'Europe et des États-Unis et leader mondial de l'énergie éolienne.

*« Avec le soutien de ce nouvel actionnaire dont l'activité et les compétences sont fortement complémentaires, Aalto Power est idéalement positionné pour accélérer son développement en France. »* précise le communiqué de presse des vendeurs.

Le montant de la transaction est confidentiel. La finalisation de l'opération reste soumise à l'obtention de certaines autorisations administratives.

Les vendeurs étaient conseillés par le cabinet d'avocats BCLP dont l'équipe était composée de Kai Völpel (counsel) et Paul Ast (collaborateur) en fusions-acquisitions, Jean Pierre Delvigne (associé) et Maryne Gouhier (collaboratrice) en droit public et droit de l'énergie, Christine Daric (associée) et Jeanne Gloor (collaboratrice) en droit fiscal, Marion Brière Ségala (associée) et Fanny Durand (collaboratrice) en droit social, et de Cyrille Rumen (counsel) en financement. Albrecht von Breitenbuch (associé, fusions acquisitions) est intervenu avec son équipe sur les aspects de droit allemand..

Le conseil financier aux côtés des vendeurs était Green Cape Finance représenté par Geoffroy de Clisson (fondateur).

L'acquéreur était conseillé par Baker McKenzie.

### **RELATED CAPABILITIES**

- M&A & Corporate Finance
- Public Policy & Government Affairs
- Energy Transition
- Tax Advice & Controversy
- Employment & Labor
- Finance

---

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon ([kathrine.dixon@bclplaw.com](mailto:kathrine.dixon@bclplaw.com)) as the responsible attorney.